

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE

Du 18 avril 2023 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 11 h 30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

99-04-2023

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

----- A D O P T É E -----

100-04-2023

Résolution autorisant l'achat du lot 6 552 270 et l'acquisition du 133 rue Notre-Dame (Presbytère)

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution n°409-11-2022, une offre d'achat a été signée au montant de 411 880 \$ pour l'achat du lot 6 552 270 incluant le garage et l'acquisition à titre gratuit du presbytère ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les signataires pour l'acte d'achat et de cession ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
APPUYÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
et RÉSOLU à l'unanimité :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE le conseil municipal autorise la greffière, Flavie Robitaille et le maire, Steve Plante à signer pour et au nom de la Ville de L'Épiphanie l'acte d'achat et de cession.
3. QUE cette dépense est financée au Règlement d'emprunt numéro E-011.

----- A D O P T É E -----

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

101-04-2023

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard

APPUYÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud

et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 11 h 38.

----- ADOPTÉE -----

STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière